L'éducation aux médias et à l'information au défi des mutations du monde des médias



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 11/02/2019

Saisine liée : LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Une nouvelle saisine de la section de l'éducation, de la culture et de la communication

Le monde des médias est en pleine mutation. Les médias traditionnels, écrits ou audiovisuels, traversent une phase profonde de transformation culturelle et économique. La présence de nouveaux supports, comme les réseaux sociaux numériques, rend un peu plus floues les frontières du monde de l'information. Chaque internaute peut être émetteur et récepteur d'information et a ainsi la possibilité de la traiter et/ou la partager. Les médias ont aussi connu de nombreux changements liés à l'évolution des technologies de l'information et de la communication. Enfin, les médias et les journalistes ne sont plus les seuls à traiter et relayer des informations. Chacune et chacun peut y participer grâce notamment aux réseaux sociaux, à internet, à l'utilisation d'un smartphone.

Sources de progès, vecteur d'influences, ces changements peuvent aussi produire des dérives : moindre exigence de vérification des sources de l'information, thèses complotistes, circulation d'informations fausses, partiales, partielles, phénomènes de " chambres d'écho " ou de " bulles de filtre ", etc.

Face à ces transformations et dans un contexte de défiance vis-à-vis des médias mais aussi des institutions, comprendre une information, savoir en chercher une, en identifier la source, en appréhender les mécanismes de publication, mais aussi en émettre et en diffuser de façon responsable constituent un enjeu de citoyenneté. L'éducation aux médias et à l'information apparaît donc comme un défi majeur pour préserver et vivifier la démocratie. Elle est une condition primordiale de la liberté d'expression et d'information, ainsi que du respect de la diversité des opinions.

Le projet d'avis s'inscrira dans les orientations du CESE visant à favoriser la cohésion sociale et la citoyenneté et s'appuiera sur certains travaux du Conseil et des CESER. Il interrogera la stratégies et les actions publiques et privées mises en oeuvres pour adapter et développer l'éducation aux médias et à l'information face au monde des médias en évolution constante. Il concernera aussi bien les enfants, les jeunes que les adultes considérant que l'éducation aux médias et à l'information doit s'inscrire tout au long de la vie. Il s'agit, notamment par la pratique, de leur fournir les clefs et les outils pour mieux se repérer et s'orienter dans le maquis de l'actualité et de mieux gérer les flux d'information. Le projet d'avis insistera sur le rôle de tous les acteurs et actrices(médias y-compris ceux destinés à la jeunesse, professionnels, famille, école, associations, Etat, collectivités locales, etc.) pour une éducation aux médias et à l'information responsable et s'appuiera sur des exemples de bonnes pratiques étrangères ainsi que sur les outils et initiatives (semaine de la presse et des médias à l'école, etc.) favorisant la conception, la diffusion et la réception d'une information fiable et complète, condition d'une citoyenneté active.

Lors de sa réunion du mardi 13 novembre 2018, le bureau du CESE a décidé de confier à la section de l'éducation, de la culture et de la communication, la préparation d'un projet d'avis sur ce sujet qui sera présenté en assemblée plénière au quatrième trimestre 2019.

© - copyright CESE - Novembre 2026